

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHAMBÉRY, le 18 juin 2026

## COLLÈGES

Près de 3 000 collégiens en moins d'ici 2035 : le Département presse l'Éducation nationale de préciser sa vision pour les collèges savoyards.

En mars 2026, les services de l'Éducation nationale ont transmis au Département de la Savoie de nouvelles projections démographiques faisant apparaître une baisse de près de 3 000 collégiens à l'horizon 2035, soit l'équivalent d'une centaine de classes. Cette évolution majeure pose une question simple : comment adapter les collèges savoyards à cette nouvelle réalité démographique ? Le Département rappelle que sa compétence porte sur la construction, l'entretien et la rénovation des collèges. Les prévisions d'effectifs, les ouvertures et fermetures de classes, les moyens d'enseignement et l'organisation pédagogique relèvent quant à eux exclusivement de l'Éducation nationale.

### **Les projets étaient prêts. Les financements aussi.**

À Albertville comme à La Motte-Servolex, le Département a engagé depuis plusieurs années un important travail de préparation. Le projet de restructuration du collège La Combe de Savoie a été lancé en 2019. Celui du collège de Boigne en 2023. Ces opérations ont fait l'objet de plusieurs années d'études, de concertation avec les chefs d'établissement, les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves.

**Les études ont été réalisées. Les procédures de consultation ont été lancées. Les financements ont été inscrits.** Le Département avait ainsi programmé 40 millions d'euros pour La Combe de Savoie et 28 millions d'euros pour De Boigne.

**La question n'est donc pas de savoir si le Département investira pour ses collèges, mais comment il doit investir pour répondre aux besoins des prochaines décennies.**

Avant d'engager de tels travaux, il est indispensable de connaître les conséquences que l'État entend tirer de la baisse démographique annoncée et les orientations qu'il retient pour l'avenir des collèges savoyards.

### **Après les chiffres, le Département attend désormais les réponses de l'État.**

Les projections démographiques constituent un élément essentiel de décision, mais elles ne suffisent pas à elles seules à déterminer les investissements à réaliser. Si l'Éducation nationale a communiqué ses projections démographiques, elle n'a pas, à ce stade, précisé les conséquences qu'elle entend tirer de cette évolution pour l'organisation future des collèges savoyards.

**CONTACT PRESSE**

Département Savoie • Nacima Yakouben • 06 07 56 73 19 • [nacima.yakouben@savoie.fr](mailto:nacima.yakouben@savoie.fr)



LE DÉPARTEMENT

**Le Département de la Savoie demande donc à l'État de préciser ses orientations et de transmettre les données nécessaires afin de permettre aux collectivités d'adapter leurs investissements à cette nouvelle réalité.**

Investir plusieurs dizaines de millions d'euros sans visibilité sur les besoins futurs des établissements ne constituerait pas une gestion responsable de l'argent public.

**Lors de la session plénière du 19 juin 2026, sera soumis à l'Assemblée départementale un vœu demandant au ministre de l'Éducation nationale de préciser les conséquences que l'État entend tirer de la baisse démographique annoncée dans les collèges savoyards et de transmettre les données chiffrées consolidées nécessaires à l'adaptation des futurs investissements départementaux.**

Par ce vœu, le Département réaffirme sa volonté d'investir pour les collégiens savoyards tout en demandant à l'État les éléments nécessaires pour dimensionner ces investissements de manière responsable.

Le vœu sera transmis au ministre de l'Éducation nationale.

**CONTACT PRESSE**

Nacima Yakouben • 04 79 96 73 20 / 06 07 56 73 19 • [nacima.yakouben@savoie.fr](mailto:nacima.yakouben@savoie.fr)